



Courrier des Lecteurs

«La rédaction de Contact a décidé de publier in extenso un poème anonyme, qui était affiché dans l'un des ascenseurs de Vieusseux 16. Elle tient à remercier et à féliciter son auteur».

Le blues de l'ascenseur

Content! J'étais content!

Enfin j'espérais que mon moral
Irait de mieux en mieux et ma peine en cavale
Encore une illusion qui me fit redescendre
Dans mes bas-fonds et multiples méandres
Je suis pourtant beau, on a fait ma toilette;
Vêtu de jaune pâle, je me sentais briller
Mon moteur tout neuf me laissait espérer
Un avenir nouveau de descentes, de montées

J'étais donc: HEUREUX

Mais ce bonheur fut court et précaire.
Plusieurs fois mes boutons s'éteignirent,
Douloureuse et pénible aventure
Je suis fait d'une mauvaise facture

Je fus encore une fois transplanté d'un moteur
Les rouages flambant neufs, je me sentis renaître
Je monte mes locataires sur un air de sapeur
Et descend les pressés sur un air d'opérette

J'aimerais fonctionner une bonne fois pour toutes
Toutes ces déconvenues me laissent un profond doute
Après consultations aucun psy ne s'explique
Mes désespoirs nombreux, mes blues successifs

Une journée, je vais bien et remplis mon devoir
Celle qui suit me ramène, bloqué dans l'escalier

Que n'aurais-je pu être une chaise à porteur
Avec des hommes solides aux muscles ravageurs
Je vous aurais mené en danse chaloupée
Du 14 ou 10ème jusqu'au rez-de-chaussée

On a dû faire des économies pour m'acheter
Et mes rouages sans doute viennent d'un supermarché
C'est pour ça que j'ai l'blues, je ne suis qu'une vieillierie
Récupérée au fond d'un immeuble démoli

O rage O désespoir

Ascenseur, mon ami

Ne peux-tu pas hurler auprès de ta régie!!!

ÉCRIVEZ-NOUS!

Un espace est réservé à vos courriers dans le journal Contact; faites-nous parvenir vos remarques, commentaires, humeurs ... par courrier: **SCHG - CP 270 - 1211 Genève 28** ou par e-mail: schg@schg.ch

En Bref

Diplôme

Ciprien Maneiro, responsable de l'équipe des concierges, a terminé avec succès la formation continue destinée aux concierges et dispensée par l'Université Ouvrière de Genève et obtenu un diplôme reconnu par le Département de l'Instruction publique. Cette formation se déroule sur une année, les vendredi soir et samedi matin, et aborde les domaines de la sécurité au travail, l'hygiène, la gestion de situations difficiles, la communication. La SCHG félicite et remercie se collaborateur pour son engagement.

Tambourine

Le bouquet de chantier, marquant la fin du gros œuvre dans la construction de l'immeuble de la Tambourine à Carouge, a eu lieu le jeudi 22 septembre 2005. Les délais ont ainsi été tenus pour cette partie des travaux et après l'intervention des entreprises du second oeuvre, ce sont 46 logements qui seront offerts à la location en été 2006.

Vieusseux 1 à 7

Les travaux de remplacement de toutes les alimentations en eaux sanitaires, du sous-sol au 8ème étage, ont démarré au mois d'août; ils se termineront dans le courant de mars 2006. A signaler encore que les conduites dont le remplacement débute sont en place depuis 1968, année de mise en exploitation de l'immeuble.

IMPRESSUM

Editeur:

Société Coopérative
d'Habitation Genève
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes:

Christophe Minder

Graphisme:

Dominique Borghini



schg
Société Coopérative
d'Habitation Genève



Septembre 2005

Edito

Les constructeurs au pied du mur

Dans moins d'un mois, la population genevoise va renouveler son parlement cantonal.

Alors qu'une étude récente de la BCGe démontre qu'une des principales préoccupations de la population est bien le logement, il est intéressant de se reporter quatre ans en arrière, d'examiner les programmes des partis politiques et de vérifier cette année le degré de réussite de ces mêmes partis en matière de construction de logements sociaux.

Beaucoup de promesses, peu de réalisations, soit environ 4800 logements en quatre ans. Nous sommes assez loin du compte. Cette année, les formations politiques nous présentent des programmes d'intentions qui ressemblent singulièrement à ceux d'il y a quatre ans.

Ce que souhaitent les coopératives d'habitation, c'est du concret et, sans vouloir faire de la politique politicienne, je constate que sur ce plan ce sont les Verts qui sont les plus proches du mouvement coopératif.

Il y a quelques années une étude émanant de l'Université de Genève démontrait que 65 % de la population était satisfait de son logement. Ce pourcentage très élevé, confirmé par l'étude de la BCGe, était certainement l'indication d'une faible mobilité de la population, due principalement à une crise du logement

Cité-Jardin d'Aire: Les maisonnettes de l'Essor bientôt rénovées et agrandies

Le plan de site est arrivé. La SCHG, qui n'a eu d'autre choix que de s'associer à cette démarche, espère déposer une requête en autorisation de construire au printemps 2006.



Ça y est. Le plan de site Cités-Jardins d'Aire qui définit les bâtiments et la végétation à conserver pour leur valeur patrimoniale est à l'enquête publique depuis le 14 septembre. Le document du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) comprend toutes les villas mitoyennes du chemin de l'Essor que la SCHG souhaitait démolir pour construire la «cité-jardin du XXIe siècle». Contrainte de conserver ces maisonnettes, certes charmantes mais en mauvais état, la Société va entreprendre leur rénovation-agrandissement dès que le plan de site et l'autorisation définitive seront en force.

Construites pour ne pas durer

La SCHG n'a jamais souhaité conserver ces maisons. Construites de 1926 à 1927 dans un souci d'économie drastique, les petites villas avaient bénéficié de dérogations par rapport aux normes de construction en vigueur à l'époque afin d'abaisser leurs coûts. On avait utilisé les matériaux les moins chers, la hauteur d'étage avait été abaissée de 2m60 à 2m40 et la taille des pièces réduite au strict minimum (13m2 pour le séjour). Dans la publication faite à l'occasion de son 25e anniversaire en 1944, la SCHG regrettait déjà que l'épaisseur insuffisante des murs occasionne des problèmes de condensation et de dégradation des

qui n'a fait que s'amplifier ces dernières années; le 35 % restant était constitué des étrangers qui ne votent pas sur le plan cantonal et des jeunes qui votent peu. Peut-on intuitivement en déduire que les partis politiques ne sont pas trop intéressés par cette tranche d'âge de la population?

A vous, les jeunes qui êtes particulièrement concernés par cette pénurie de logements, de démontrer le contraire en décortiquant les programmes des partis et en allant voter massivement pour des députés qui s'engagent à développer et à soutenir la construction de logements à caractère social, dans le cadre du mouvement coopératif.

A. Knechtli

Président de la SCHG



fenêtres, des peintures et des papiers. En outre, elle remarquait que l'état des maisons et de leurs installations était très variable selon les locataires. Soixante ans après, la situation s'est aggravée. Si quelques maisonnettes ont été partiellement entretenues par leurs locataires, d'autres ne l'ont pas été, et toutes souffrent des mêmes maux inhérents à la construction à bon marché dont elles ont été l'objet.

Une cité-jardin du futur

La Société envisageait depuis de nombreuses années de les démolir afin de mieux valoriser ce terrain situé idéalement près de la Ville. Elle entendait de la sorte également parachever la démolition/reconstruction de la Cité-jardin d'Aire, commencée en 1960 avec les immeubles du chemin des Sports et de la rue Camille-Martin et s'est poursuivie en 1990 avec l'îlot Sport-Essor.

Sur les 18 maisonnettes encore sur pied au chemin de l'Essor, la SCHG avait prévu d'en conserver quatre au bout de la rue et de remplacer les autres par une «cité-jardin du XXI^e siècle», un projet aussi avant-gardiste que séduisant. Dans de petits immeubles de trois étages sur rez, l'architecte Mauro Riva proposait 48 appartements en duplex. Ceux du bas disposaient d'un jardin de 100 m² tandis que leurs voisins du dessus bénéficiaient d'une terrasse végétalisée de 50m².

Soumis au vote de l'Assemblée Générale de la SCHG en octobre 2002, le projet avait obtenu un très large plébiscite (208 voix pour, 15 contre et 22 abstentions). Il est rapidement apparu que le DAEL ne soutiendrait pas cette démarche; parallèlement, il démarrait une étude de plan de site, dans un périmètre élargi.

La SCHG se fâche

En raison de la situation de pénurie de logements à Genève - la Coopérative estimait que la nécessité d'offrir aux habitants de nouveaux logements sociaux devait l'emporter sur le maintien d'un patrimoine obsolète et vétuste - la SCHG avait fait recours. Mais la Commission de recours en matière de construction l'avait rejeté. Dès lors, plutôt que de se livrer à une longue bataille juridique ou politique, à l'issue incertaine, il a finalement été décidé de se plier à la décision des autorités et de rénover les maisonnettes, qui en ont bien besoin.

«Elles sont devenues vétustes, nous devons absolument les remettre en état avant qu'il y ait un problème grave», explique le président de la SCHG Albert Knechtli. «Certaines choses ne sont pas admissibles, notamment les citernes à mazout qui ne sont pas équipées d'un bassin de rétention; on risque de polluer la nappe phréatique et c'est la SCHG qui risque d'être tenue pour responsable si on ne fait rien! Les installations électriques sont défectueuses et le chauffage n'est plus du tout performant.» En outre, les loyers devront être revus à la hausse: «Il ne serait pas admissible que les coûts des travaux de rénovation se repercutent sur les autres sociétaires de la SCHG.»

Que va-t-on rénover?

Les maisonnettes entamant une nouvelle vie, elles seront rénovées en conséquence. La SCHG déposera une demande d'autorisation de construire, dès que le plan de site sera en force, afin de procéder, notamment, aux travaux suivants: isolation thermique des fondations et des combles, remplacement des menuiseries extérieures, rénovation de la charpente et de la toiture, remplacement de toutes les installations techniques (chauffage, snitaire, électricité et mise en séparatif des écoulements); des interventions sont également prévues dans les jardins, afin de remettre ceux-ci en conformité avec ce qu'ils étaient à l'origine. Pour augmenter la surface habitable, actuellement de 45 m², il est prévu d'ajouter des annexes latérales, solution qui permet de gagner une pièce sans pour autant dénaturer les bâtisses. «Nous voyons enfin venir la dernière ligne droite», se réjouit Albert Knechtli. Selon le Président, les travaux pourraient démarrer en 2007.



Souvenirs de guerre au Chemin de l'Essor.

Du haut de ses 83 ans, Edwige Wernli vit toujours au chemin de l'Essor, dans la maison où elle a emménagé en 1942. «J'avais vingt ans quand nous sommes arrivés», se souvient-elle gaiement. C'est grâce au père de son mari, qui était réviseur des comptes de la SCHG et qui habitait à la rue Camille-Martin, que le couple avait appris qu'une maisonnette était libre dans la cité-jardin du chemin de l'Essor.

Pendant la guerre, les Wernli ont connu les tickets de rationnement et les obligations agricoles dictées par le Plan Wahlen. «Partout où il y avait un peu de place dans le jardin, on faisait pousser des légumes. Tout était cultivé.»

Une bombe dans les poireaux

Chaque soir, de peur d'être bombardé, tout Genève se camouflait. Pas une lumière ne filtrait aux fenêtres. «On appelait ça l'obscurcissement. Nous pouvions allumer des lampes, mais il fallait mettre des tentures aux fenêtres. Une fois, une bombe est tombée à Plainpalais, au bout de la rue de la Ferme. Selon la presse, il s'agissait d'une erreur des Allemands ou des Alliés, je ne sais plus. En tout cas il n'y avait pas eu de perte humaine. La bombe avait juste fichu en l'air des poireaux.»

Les Wernli ont été jusqu'à six à vivre dans la petite villa. «Nous avons trois enfants et mon père a vécu quelques temps chez nous», note-t-elle. «Nous étions un peu les uns sur les autres, il y avait des chaussures dans tous les coins mais chacun retrouvait les siennes. C'était parfois dur: il n'y avait qu'un salaire pour six bouches à nourrir. Mais nous n'avons jamais eu faim, sauf peut-être mon mari et moi-même. Nous étions jeunes et amoureux, il aurait fallu qu'on mange plus!».

Dans le quartier, l'ambiance a toujours été à la solidarité. «Les enfants jouaient toujours ensemble sur le chemin devant les maisons. Tout le monde se connaissait. Quand on partait en vacances, on se donnait les clés pour que le poisson rouge ou les chats soient nourris. Nous avions une curiosité prudente à l'égard des inconnus qui circulaient sur le chemin, on se méfiait des voleurs. Il y avait beaucoup de colporteurs aussi.»

Albert, son mari, étant décédé il y a cinq ans, elle vit aujourd'hui seule dans sa petite maison. «Je suis bien ici. Ce n'est pas très confortable, les toilettes sont à l'étage et le chauffage n'est pas très efficace. Mais je suis tranquille.»

De la glace dans la baignoire pendant l'hiver 1956

Béatrice Roy a toujours vécu au 19 chemin de l'Essor. Elle y puise tous ses souvenirs, les meilleurs comme les moins bons. Ses parents y sont arrivés quatre ans avant sa naissance. «Avant, ils vivaient au Brésil, où mon père travaillait pour les Ateliers des Charmilles», explique-t-elle. Ils ont été rapatriés à Genève en mai 1940, en pleine Deuxième Guerre: «Pendant la traversée de l'Atlantique, sur un bateau italien, mes parents ont été bombardés par les Anglais!»

Les parents divorcent quand la fillette avait six ans. «Dès lors, on a vraiment tiré le diable par la queue, se souvient Béatrice. Ma mère était seule pour nous élever mon frère et moi. Pour économiser le prix du ticket de bus, elle allait travailler à pied jusqu'aux Acacias, dans la fabrique de conserves Gras. On n'a jamais eu faim, mais il n'y avait pas souvent de viande à table... De la polenta, par contre, qu'est-ce qu'on en a mangé!»

Béatrice se souvient également d'un hiver particulièrement rigoureux en 1956. Elle avait alors treize ans. «Dans la salle de bains qui se trouve à l'étage, il n'y avait pas de chauffage. Il y faisait tellement froid qu'on avait de la glace dans la baignoire!»

Yves, le mari de Béatrice, a débarqué avec ses valises chez Béatrice et sa mère en 1967. Les Roy y donneront naissance à deux enfants, Myriam et Laurent. «Ici c'est l'endroit idéal pour une famille», estime Yves.

Le jardin plutôt que le bistrot

Ancien employé au Service des dérangements des PTT (devenu Swisscom), Yves est aujourd'hui à la retraite et il adore soigner son jardin. «Je le fais pour moi-même mais aussi pour les autres, explique-t-il, ça égaie le quartier.» Avec, comme il en convient, plus ou moins de succès. Béatrice se souvient que Monsieur Paul Schumacher, directeur de la SCHG de 1935 à 1958, venait régulièrement dans le quartier. «Il regardait si les jardins, et même l'intérieur des maisons, étaient correctement entretenus. C'était une autre époque, beaucoup plus paternaliste. Vous savez pourquoi chaque maison a été construite avec un jardin, un poulailler et un arbre fruitier? Pour occuper les ouvriers afin qu'ils n'aillent pas au bistrot!»



Local des Jeunes: l'expérience continue

Il n'y aura pas d'«Association des Jeunes de Vieusseux», ce mode d'organisation se révélant finalement inadapté. La Délégation à la Jeunesse propose une gestion collective des lieux.

La déception était indéniable le 30 juin dernier. A cette date devait se constituer l'Association des Jeunes de Vieusseux (AJV), afin que celle-ci puisse assumer la gestion «local des jeunes». Après de nombreuses réunions passées à se documenter, à négocier puis à rédiger les statuts, avec l'aide des animateurs de la Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève (DEJ), les principaux intéressés renonçaient finalement à créer l'association. «A titre personnel, j'ai trouvé ça vraiment dommage», commente Théodore Mahler, Président du groupe de travail «Sentiment d'insécurité dans nos cités».

«Toute cette énergie, tout cet investissement de la part de la DEJ pour finalement arriver à ce qui ressemble à un cul

de sac. Mais je comprends les jeunes. Si on nous avait imposé de pondre des statuts et des règlements quand nous avons créé notre «Bar-Hic» (voir encadré), ça nous aurait totalement dépassés.

Les jeunes ont besoin de plus de simplicité» A la DEJ justement, on ne se décourage pas. Et on comprend les raisons qui ont poussé les jeunes à reculer: «Le mode de fonctionnement d'une association est lourd, fastidieux. Il faut un président, un trésorier, un secrétaire, tous doivent être majeurs et la gestion nécessite beaucoup de temps. Les jeunes qui avaient l'âge de s'engager sont dans une période de leur vie où les changements sont fréquents.»

Certains déménagent, entament des études secondaires; d'autres ont leur premier travail, ou leur premier enfant... «Ils ont l'envie, la motivation», poursuit Zoé Wespi, travailleuse sociale hors mur de la DEJ. «Mais les structures d'une association ne sont pas adaptées à leur situation.»

En outre, le temps passé entre la demande des jeunes en 2003 pour obtenir un local et l'aboutissement du projet en 2005 seulement a affecté la motivation de certains, tandis qu'il en laissait d'autres en route. «Les jeunes ont besoin de plus de proximité entre la naissance d'une idée et sa concrétisation», commente l'animatrice.

Bilan des six premiers mois

Quoi qu'il en soit le local a très bien fonctionné jusqu'à cet été. Ouvert le vendredi et le samedi soir jusqu'à minuit, il a accueilli de nombreux adolescents sans qu'aucun problème majeur ne soit à signaler. Plusieurs auraient apprécié pouvoir y rester plus tardivement. Mais un salarié de la DEJ doit être toujours présent sur les lieux et il ne peut décemment pas lui être demandé de travailler jusqu'à deux heures du matin. Petit bémol: une pétition émanant du voisinage



dénonçant le bruit à la sortie du local est parvenue au bureau de la Coopérative. Une réunion a été organisée, plaignants et jeunes ont dialogué et le message semble être passé de toute part. Aucun problème n'a depuis été signalé. Enfin, le local n'a pas subi la moindre déprédation et le règlement qui interdit d'y boire ou d'y fumer a été, parole de la DEJ, scrupuleusement respecté.

Nouvelle formule

La DEJ ne baisse donc pas les bras. Elle planche depuis cet été sur un mode de fonctionnement plus souple et moins contraignant. Plutôt que de créer une association, la DEJ propose de créer une structure collective. Dans un premier temps, elle se chargera des réservations provenant des différents groupes intéressés ainsi que de leur coordination. «Les jeunes de la cité ne forment pas une seule entité», explique Zoé Wespi. «Ils se regroupent en fonction de leur âge, de leurs affinités et selon leurs intérêts. Certains demandent par exemple à pouvoir se retrouver dans le local pour faire leurs devoirs, d'autres pour regarder des vidéos, d'autres encore pour monter un projet... Les demandes sont nombreuses et diverses.»

Une personne devra se porter garante pour chaque groupe et ce uniquement le temps de la mise à disposition des lieux. La DEJ propose en outre que le local soit également disponible pour des personnes adultes ou des enfants en cas de besoin. Mais Zoé Wespi est formelle: «les jeunes doivent absolument rester prioritaires dans ce lieu!»



Leur expérience du local des jeunes.

Michael Baba, 19 ans

Nous sommes quinze ou vingt à fréquenter le local. L'été par contre, on n'en a pas besoin. Quand il fait beau et chaud, on préfère passer nos soirées dehors au bord du lac.

Jusqu'à juin, on y est allé souvent. On trouve cependant dommage que les horaires soient si serrés. Ça fermait à minuit, parfois même avant... On aurait préféré pouvoir rester plus tard! Mais l'ambiance était très bonne et nous avons respecté toutes les consignes, notamment de ne pas fumer dedans. Et il n'y a eu aucun dégât. En plus, avec les animateurs de la Délégation à la jeunesse, ça s'est très bien passé. Ils sont très cool et ils nous comprennent bien.

Anouck Steuri, 17 ans

Je suis toujours motivée à faire quelque chose pour qu'on garde le local, mais j'ai un peu l'impression que ce n'est pas forcément le cas des autres jeunes du quartier et je les comprends un peu. Ça fait des années qu'on demande un local parce qu'on nous reprochait de traîner dans les allées. On nous a demandé de faire des choses en contrepartie, on a déjà dû changer de local, le projet final est toujours reporté et dépend de nouvelles conditions. L'avenir? Je ne sais pas. La Délégation vient de prendre contact avec nous. On va faire le point.

Florence Lecoultré, 19 ans

C'était très bien que nous ayons ce local, surtout pendant l'hiver. Au moins, on pouvait s'y réunir sans problème, sans que des gens se plaignent à cause du bruit. Si personne n'a osé s'engager pour créer l'association, ce n'est pas par peur, mais simplement parce que chacun avait d'autres choses à faire. Moi par exemple, je viens d'avoir un bébé, et avec l'apprentissage à côté, je n'avais plus le temps de m'y consacrer.

«Nous avons notre local des jeunes... il y a 50 ans!»

Aujourd'hui retraité, Théo Mahler a grandi à la rue Camille-Martin, dans l'une des maisonnettes de la cité-jardin d'Aire; au fond de chaque jardin, il y avait une cabane en dur pour y mettre les outils et les bicyclettes. C'est dans l'une d'elles que Théo et ses amis aménagent, à la fin des années 50, un local de rencontre pour écouter de la musique, discuter, boire un verre. Après un bon nettoyage, ils y amènent un tourne-disque, un canapé, quelques sièges et ils prennent l'habitude de s'y retrouver le samedi soir. Ainsi naît le «Bar-Hic», premier local créé par des jeunes de la SCHG.

Fréquenté par des adolescents de la rue Camille-Martin et du chemin des Sports, le «Bar-Hic» a vécu durant quatre ou cinq ans. «On y restait facilement

jusqu'à deux heures du matin à discuter, en écoutant de la «musique de sauvages» comme disaient nos parents. C'était l'époque du rock and roll, de Bill Haley et d'Elvis Presley. Et bien que nous étions tous mineurs, on ne buvait pas que de l'eau. Avec modération bien sûr!». Des problèmes avec le voisinage? «On recevait parfois la visite des gendarmes quand des gens du quartier se plaignaient du bruit. Mais jamais personne n'a demandé de faire fermer les lieux». Une fois franchi le cap de la vingtaine, chaque membre «du noyau dur» s'en est allé de son côté et le «Bar-Hic» a été délaissé.

Les maisonnettes de sa jeunesse ont disparu tout comme le cabanon dans lequel se trouvait le «Bar-Hic». Mais Théo sourit quand il voit combien les adolescents d'aujourd'hui ressemblent à ceux d'hier. «Comme nous quand nous avions leur âge, ils veulent se réunir dans un endroit à eux et écouter de la musique que les parents n'apprécient pas nécessairement. Tout n'est qu'un éternel recommencement».

Locaux de répétition pour jeunes musiciens à Aire

Sous la Coop qui jouxte l'avenue d'Aire, se trouvent deux locaux de répétition destinés à de jeunes musiciens qui fonctionnent depuis plusieurs années, en collaboration avec la Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève (DEJ). L'endroit, entièrement insonorisé, est fréquenté par quatre groupes, dont les membres sont âgés de 17 à 25 ans. Gian Paulo Gallo, travailleur social hors murs de la DEJ, veille au bon fonctionnement de l'endroit. «La gestion est relativement simple. Nous, nous leur mettons les locaux à disposition. A eux de les gérer et de se les répartir.

Le règlement est assez strict: ni alcool ni fumée dans le local, et il n'est pas question d'y organiser des soirées vidéo ou autres soirées entre amis. Quatre groupes fréquentent actuellement ces lieux. «En trois ans et demi de fonctionnement, il n'y a eu qu'une plainte, témoigne l'animateur. Un des groupes fait du «Trash», ses membres jouent et chantent donc très fort, et cet été ils avaient ouvert les soupiraux sans penser au bruit qu'ils occasionneraient dans le quartier. C'est pratiquement le seul problème que nous ayons rencontré».

Problèmes d'ascenseurs à Vieuzeux et Onex.

Suite à des problèmes survenus à Vieuzeux 16-18 et à la rue de Bandol, Asrom et Schindler, les deux sociétés en charge de nos appareils, ont effectué les travaux nécessaires.

Après 26 ans de bons et loyaux services, les quatre ascenseurs des allées 16 et 18 de la Cité Vieuzeux ont fait l'objet d'une rénovation des éléments de traction et des cabines entre juin et octobre 2004. Depuis, les appareils ont présenté certaines défaillances suscitant pas mal d'interrogations chez les locataires.

On a en effet frôlé l'accident les 1er et 2 décembre

derniers. Par deux fois en effet, à des étages différents, des locataires qui avaient appelé l'ascenseur desservant les paliers impairs de l'allée 16 se sont retrouvés face au vide quand les portes coulissantes de la cage d'ascenseur se sont ouvertes. La cabine avait continué son ascension vers les étages supérieurs. Le problème se situait au niveau du frein du moteur de la cabine, qui a depuis été remplacé. Il présentait un défaut de fabrication, provoquant l'usure prématurée d'une autre pièce. L'entreprise Asrom (ex-Ascenseurs romands), qui a rénové les quatre installations et qui depuis veille à leur entretien, n'en revenait pas quand elle a pris connaissance de ces faits et qu'elle en a trouvé la cause. «Ce genre de problème est extrêmement rare, confirme le responsable technique de la SCHG, M. Claude Progin. Chez Asrom, ils n'avaient jamais vu ça!». L'entreprise assure en outre que ce défaut ne pouvait en aucun cas être détecté. Autre problème: le bruit. Le personnel d'Asrom s'est déjà déplacé à plusieurs reprises pour y remédier. Elle a changé le moteur de l'ascenseur du 16 étages pairs, elle est intervenue sur le rail d'un autre appareil pour limiter les bruits de

frottement ainsi que sur certains relais d'étages particulièrement bruyants. Les nuisances sonores sont désormais considérablement réduites.

Bandol est également concerné

Dans les allées 3 à 9bis de la rue de Bandol à Onex, on connaît aussi des problèmes avec les ascenseurs. L'introduction d'un code permettant d'accéder aux étages depuis le parking commun posait de nombreux problèmes pratiques. Ce système a donc été abandonné à la demande des locataires, lesquels accéderont prochainement aux étages, depuis le parking, grâce à une clé.

Quant à la fiabilité des portes des appareils, l'entreprise Schindler a mené des investigations en juin dernier et elle a procédé au changement de plusieurs composants.

En espérant que ces perturbations feront bientôt partie du passé, la SCHG reste néanmoins à l'écoute de ses sociétaires au cas où des problèmes se reproduiraient.

Tournoi de beachfoot des Trois Cités

Les 4 et 5 juin 2005 s'est déroulé le tournoi de beachfoot des Trois Cités, troisième édition du genre et première expérience sur le sable. Ce sont 24 équipes de 6 joueurs (trois joueurs de champ et trois remplaçants) qui se sont affrontées durant ces deux jours; après les matchs de qualification du samedi, les meilleures d'entre elles se retrouvaient le dimanche pour disputer les derniers tours et la finale. C'est l'équipe constituée par les frères Zeneli qui a remporté le trophée. Quant à l'équipe constituée par les concierges de la SCHG, elle n'a pas passé les qualifications.



(de gauche à droite et de haut en bas)
Les organisateurs du tournoi: Damien Favarger, Cipriano Maneiro, Severine Dougoud, Raphael Dougoud, Jerome Brunel, Marie Vincent, Vanessa Mara, Serge Muhlemann, Didier Schmitt, Thierry Dougoud et Pascal Burette
manque sur la photo Claude Panchaud et Jennifer Castella

Plusieurs partenaires ont contribué au succès de cette manifestation. La Délégation à la jeunesse et le service des sports de la Ville de Genève ont fourni les chaises longues, les tentes qui abritaient les buvettes et les buts; les responsables de la campagne «Le respect» ont prêté les bancs et les tables; l'entreprise Holcim Granulats et Bétons SA a mis gracieusement à disposition des organisateurs les 100m3 de sable nécessaires à la réalisation de la plage; les commerçants de la Cité ont soutenu financièrement l'organisation et la SCHG a offert les prix.

Jérôme Brunel, l'un des piliers de l'organisation de cet événement, nous livre ses impressions. «La mise en œuvre d'un tel tournoi est un énorme travail, qui s'étend sur près de 6 mois»; lui et les autres organisateurs y consacrent une partie de leur loisirs et de leurs week-ends. La plus grande difficulté est la recherche de sponsors: si cette année les parties ont pu se jouer sur le sable, c'est grâce à la générosité de l'entreprise qui a fourni la matière première et les machines nécessaires à la mise en place du matériau.

Pour l'année prochaine, Jérôme Brunel assure qu'il y aura un nouveau tournoi mais, à l'heure actuelle, il ignore encore s'il se déroulera sur sable ou sur bitume: «Cela dépendra de notre campagne auprès des sponsors; celle-ci va démarrer cet automne déjà».

Le fait que cet événement soit organisé par des jeunes de la Cité a permis d'améliorer sensiblement l'image de la jeunesse aux yeux de beaucoup de ses habitants. La Délégation à la jeunesse y a été sensible et explore actuellement, en collaboration avec Jérôme Brunel et son équipe, les possibilités de réaliser des tournois similaires dans d'autres quartiers de la Ville.

Seule ombre au tableau, le Police est intervenue à deux reprises, suite à des plaintes de voisins gênés par la musique qui animait les pauses entre les matchs. «L'année prochaine, nous nous y prendrons autrement et demandons les autorisations spécifiques». Comme le dit Jérôme, philosophe, «nous nous améliorons chaque année dans l'organisation de ce tournoi; les quelques erreurs de cette édition ne se répéteront pas l'année prochaine».

